



Note de Conjoncture Sociale

2e TRIMESTRE 2024

Le Ministère des Affaires Sociales et de la Microfinance à travers la Direction de la Planification, de l'Administration et des Finances a le plaisir de mettre à la disposition du public la note de conjoncture sociale du deuxième trimestre 2024. Cette note vient renforcer le dispositif statistique au sein du ministère. Elle retrace l'essentiel de l'évolution des données statistiques sociales au cours du deuxième trimestre de l'année 2024.

SOMMAIRE

SOMMAIRE	3
RÉSUMÉ	4
INTRODUCTION	5
ANALYSE DU SOUS-SECTEUR DES AFFAIRES SOCIALES	6
1. SITUATION DES ENFANTS	7
A. Enfants en situation difficile	7
B. Violences faites aux enfants	10
C. Traite des enfants	11
D. Travail des enfants	12
E. Situation des personnes handicapées	12
2. PERSONNES AGÉES	14
3. INDIGENTS ET SINISTRES	14
4. VIOLENCES BASÉES SUR LE GENRE ET	
AUTONOMISATION DE LA FEMME	17
ANALYSE DE LA DYNAMIQUE DU SOUS-SECTEUR	
DE LA MICROFINANCE	19
CONCLUSION	25

RÉSUMÉ

Au deuxième trimestre 2024, les indicateurs de l'action sociale ont montré une évolution contrastée. Les données relatives à la situation des enfants présentent des dynamiques variées. Si le nombre d'enfants en situation difficile a globalement augmenté, une baisse a été observée pour les enfants vivant dans la rue et ceux confrontés à la justice, comparativement au premier trimestre 2024. En revanche, les cas de violences faites aux enfants, les Violences Basées sur le Genre (VBG) et le travail des enfants ont enregistré une hausse marquée. Par ailleurs, les sollicitations d'appui des personnes âgées ont significativement augmenté sur la période. De même, les indicateurs liés aux indigents, aux sinistrés et à l'autonomisation des femmes ont, pour la plupart, progressé de manière notable, à l'exception des demandes de secours pour sinistres, en baisse par rapport au trimestre précédent.

En microfinance, l'unique indicateur analysé, le nombre de bénéficiaires du programme de microcrédit Alafia, a connu une baisse significative au cours du trimestre.

INTRODUCTION

Dans le but de promouvoir le développement de la statistique et la production statistique, le Bénin a mis en place un système national de la statistique qui comprend l'ensemble des services et organismes qui ont pour mission de fournir aux divers utilisateurs, des données statistiques officielles se rapportant à tous les domaines. Ce système national repose fondamentalement sur l'Institut National de la Statistique et de la Démographie (INStaD) et les Services Statistiques des Directions de la Planification, de l'Administration et des Finances (DPAF) et autres administrations de production statistique dans chaque ministère qui ont pour mission principale, la production et la diffusion des informations statistiques officielles, fiables et actualisées à travers la publication de documents statistiques tels que la note de conjoncture. En effet, la note de conjoncture est un document de synthèse et d'analyse conjoncturelle qui présente et analyse la situation des indicateurs infra-annuels sur la base des informations statistiques collectées.

La présente note de conjoncture sociale du Ministère des Affaires Sociales et de la Microfinance vient renforcer la visibilité du secteur. Elle vise à informer les décideurs et les partenaires techniques et financiers sur l'évolution des indicateurs clés des domaines d'intervention du Ministère afin de mieux orienter leur prise de décision. En s'appuyant sur l'analyse des indicateurs clés des domaines d'intervention du Ministère, elle offre un éclairage précieux pour orienter les prises de décision. Ce document propose une synthèse des dynamiques observées dans des thématiques essentielles liées au bien-être des populations vulnérables et à la promotion de l'autonomisation. Il met en avant la situation des enfants, avec un focus particulier sur ceux en situation difficile, les violences, les abus, exploitations et négligences subis. Il examine également l'augmentation des sollicitations d'appui des personnes âgées ainsi que les besoins des indigents et des sinistrés. Les Violences Basées sur le Genre (VBG) et les initiatives en faveur de l'autonomisation des femmes y sont analysées dans un contexte marqué par l'importance de l'assurance pour le renforcement du capital humain. Enfin, la note aborde les évolutions du secteur de la microfinance, notamment le programme de microcrédit, qui reste un outil majeur pour appuyer les initiatives économiques des couches vulnérables.



ANALYSE DU SOUS-SECTEUR DES AFFAIRES SOCIALES

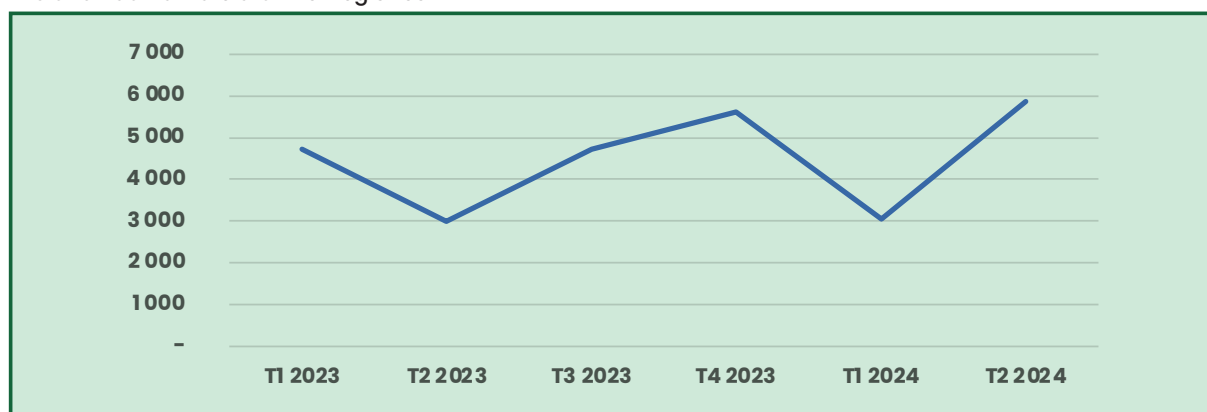
1. SITUATION DES ENFANTS

L'analyse de la situation des enfants s'est concentrée sur les cas des enfants en situation difficile, les violences subies et le travail des enfants, dans le but d'identifier les principaux enjeux et priorités d'intervention.

A. Enfants en situation difficile

Augmentation du nombre d'Orphelins et Enfants Vulnérables (OEV) enregistrés : Au deuxième trimestre de l'année 2024, le nombre d'OEV enregistrés a connu une hausse par rapport aux données du premier trimestre 2024. En effet, au deuxième trimestre 2024, on a enregistré 5 862 OEV contre 3 064 au premier trimestre 2024, soit une hausse de **91,32%**. L'écart significatif observé entre le premier et le deuxième trimestre 2024 reflète une dynamique de croissance prononcée, qui dépasse une simple variation saisonnière ou trimestrielle. Cette tendance semble s'inscrire dans la durée, comme en témoigne l'augmentation de **96,25 %** par rapport au même trimestre de l'année précédente. L'analyse révèle une concentration marquée du phénomène dans certaines communes, notamment de Sèmè (**12,21%**), de Parakou (**8,21%**), de Bonou (**8,02%**), de Avrankou (**6,81%**), de Sègbana (**6,67%**) et de Cotonou (**5,73%**). L'analyse selon le sexe montre que le phénomène est beaucoup plus observé chez les filles (**54,84%**). Ces chiffres suggèrent que ces communes sont les plus affectées par la hausse observée, ce qui peut s'expliquer par des facteurs socio-économiques, démographiques ou institutionnels spécifiques à ces zones. De plus, une analyse désagrégée suivant le sexe met en évidence une surreprésentation des filles, qui constitue **54,84 %** des cas. Cela peut indiquer une vulnérabilité accrue des filles dans ces communes, potentiellement en raison de pratiques socioculturelles discriminatoires, d'un accès limité aux ressources ou d'autres inégalités structurelles. Ces éléments appellent à des interventions ciblées pour comprendre les dynamiques propres à ces localités et pour répondre aux besoins spécifiques des filles, en particulier dans les communes les plus touchées.

Évolution du nombre d'OEV enregistrés

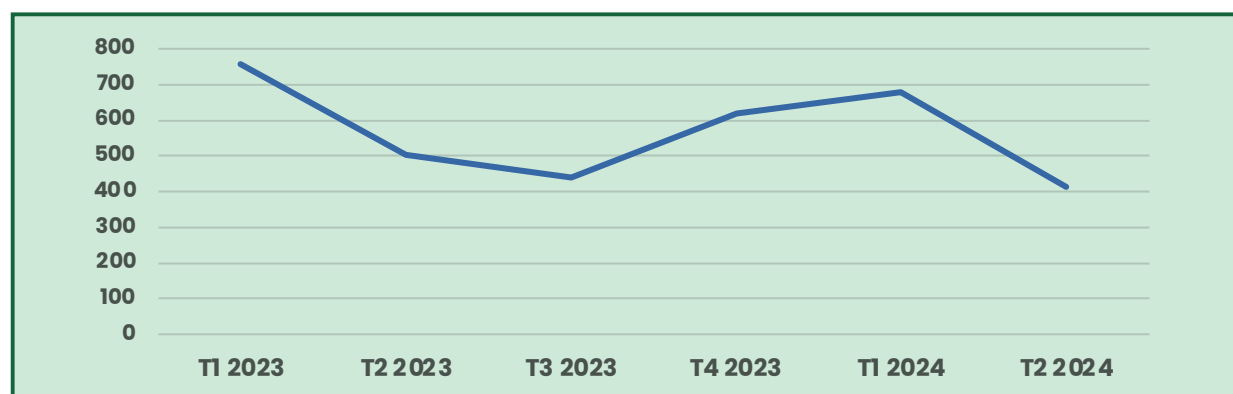


Source : SIDOFFE-NG (juillet 2024)

Baisse du nombre d'enfants dans la rue enregistrés : L'analyse révèle une diminution significative du nombre d'enfants dans la rue au deuxième trimestre 2024, avec 414 cas enregistrés contre 677 au trimestre précédent, soit une baisse de **38,85 %**. En glissement annuel, l'indicateur affiche une baisse de **17,69%** témoignant d'une tendance globale à la baisse. Cependant, le phénomène reste préoccupant dans certaines communes stratégiques du Bénin, notamment d'Allada (**19,08%**), de Parakou (**14,25%**), de Cotonou (**12,56%**), de Porto-Novo (**9,42%**) et d'Abomey-Calavi (**6,76%**). Ces communes, qui concentrent une part importante des cas, partagent des caractéristiques communes

telles qu'une urbanisation rapide, une forte densité démographique et des inégalités socio-économiques marquées. Ces facteurs favorisent une exposition accrue des enfants à des situations de précarité. Enfin, l'analyse suivant le genre montre une légère surreprésentation des filles (**50,48 %**). Cela pourrait refléter des vulnérabilités spécifiques liées aux discriminations de genre, aux abus ou à un accès limité aux opportunités éducatives et sociales. Ces observations soulignent la nécessité d'une approche différenciée selon le sexe et adaptée au contexte local pour prévenir et réduire le phénomène, avec un accent particulier sur les zones urbaines et périurbaines les plus affectées.

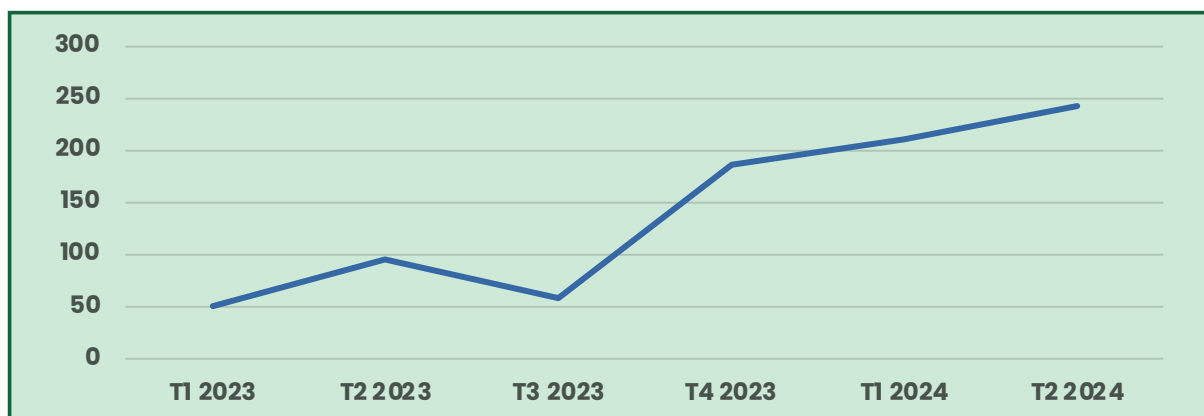
Évolution du nombre d'enfants dans la rue



Source : SIDOFFE-NG (juillet 2024)

Hausse du nombre d'enfants de la rue : Globalement, le nombre d'enfants de la rue enregistrés au deuxième trimestre 2024 est de 243 contre 210 au premier trimestre 2024, soit une hausse de **15,71%**. Comparativement à la valeur enregistrée il y a un an, il est noté une hausse de **155,79%**. Les communes les plus touchées sont Cotonou (**38,68%**), Porto-Novo (**17,28%**), Abomey-calavi (**11,52%**), Bohicon (**8,23%**) et Ouidah (**5,35%**). Le phénomène est plus constaté chez les garçons (**52,67%**).

Évolution du nombre d'enfants dans la rue

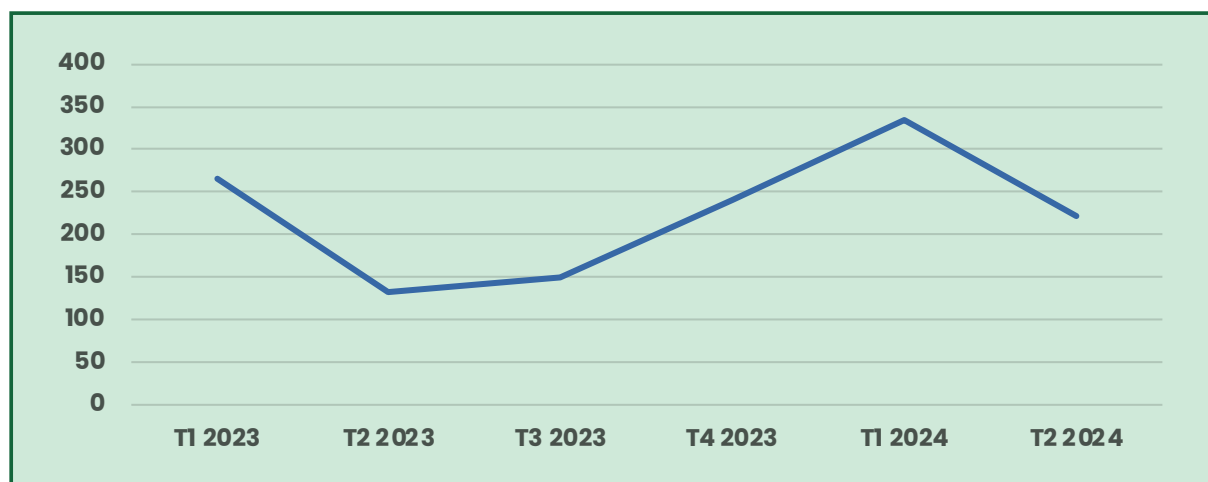


Source : SIDOFFE-NG (juillet 2024)

Baisse du nombre d'enfants face à la justice : Au deuxième trimestre 2024, le nombre d'enfants face à la justice au Bénin a considérablement diminué, passant de 334 au premier trimestre à 222, soit une baisse de **33,53 %**. Cependant, en glissement annuel, cet indicateur affiche une hausse significative de **68,18 %**, ce qui traduit une dynamique complexe nécessitant une attention particulière. Les garçons (**52,25 %**) restent légèrement plus concernés que les filles (**47,75 %**), reflétant une tendance généralement observée dans le contexte béninois. Parmi les enfants concernés, une majorité

sont des victimes (**55,86 %**), tandis que **41,44 %** sont des auteurs de violences. Cette situation met en lumière les défis liés à la protection de l'enfance et à la gestion des comportements déviants chez les jeunes. Il est également préoccupant de noter que **83,33 %** de ces enfants se trouvent dans des centres de sauvegarde, tandis que les autres sont en détention. Les communes ayant enregistré les plus grands nombres de cas sont Kandi (**22,52%**), Porto-Novo (**7,66%**), Cotonou (**5,86%**), Sèmè-Kpodji (**5,86%**), Ouidah (**4,50%**), Parakou (**4,05%**).

Évolution du nombre d'enfants de la rue



Source : SIDOFFE-NG (juillet 2024)

B.Violences faites aux enfants

L’analyse des données indique globalement une augmentation des cas de violences faites à l’endroit des enfants au deuxième trimestre 2024 comparativement au premier trimestre 2024. En effet, le nombre total de violences faites aux enfants est passé de 1091 cas au premier trimestre 2024 à 1202 au deuxième trimestre 2024 soit une hausse de **10,17%**.

L’analyse de certains indicateurs montre que, les cas de mariages précoces enregistrés, d’enlèvement et de séquestration survenus et le nombre de cas de violences sexuelles reçus ont connu une baisse respective de **16,67%**, de **14,19%** et de **2,20%**. Les statistiques montrent que le nombre de cas de violences physiques reçus a connu une hausse de **18,92%**. Les cas de grossesses précoces enregistrés dans les structures de prise en charge, et de violences psychologiques ou morales reçus connaissent respectivement une hausse de **45,86%** et de **17,00%**. En glissement annuel, on note une

baisse au niveau des données statistiques, excepté le nombre de cas de violences sexuelles reçus et les cas de violences psychologiques ou morales reçus qui ont connu respectivement une hausse de **38,13%** et de **29,64%**.

Les localités qui ont enregistré les plus grands nombres de violences faites aux enfants au cours du deuxième trimestre 2024 sont Tanguieta (**13,31%**), Parakou (**10,48%**), Djougou (**4,99%**) et Cotonou (**4,58%**). Ce phénomène touche majoritairement les filles (**86,11%**).

Les formes de violences les plus enregistrées sont les cas d’enfants ayant subi d’autres formes de violences psychologiques ou morales (**18,05%**), les cas de viols (**14,98%**), les cas d’enfants ayant subi des propos humiliants et/ou dégradants (**13,89%**), les cas d’enlèvements et/ou de séquestrations (**11,31%**) et les cas de violences physiques enregistrés (**10,98%**).

Indicateurs	2ème trimestre 2023			1er trimestre 2024			2ème trimestre 2024			Variation (3) par rapport à (2)	Variation (3) par rapport à (1)
	Garçons	Filles	Total (1)	Garçons	Filles	Total (2)	Garçons	Filles	Total (3)		
Nombre total de cas de mariages précoces enregistrés	1	130	131	0	120	120	2	98	100	-16,67%	-23,66%
Nombre de cas de violences sexuelles reçus	2	255	257	7	356	363	6	349	355	-2,20%	38,13%
Nombre total de cas de grossesses précoces enregistrées dans les structures de prise en charge	0	988	988	0	665	665	0	970	970	45,86%	-1,82%

Indicateurs	2ème trimestre 2023			1er trimestre 2024			2ème trimestre 2024			Variation (3) par rapport à (2)	Variation (3) par rapport à (1)
	Garçons	Filles	Total (1)	Garçons	Filles	Total (2)	Garçons	Filles	Total (3)		
Nombre total de cas d'enlèvement et de séquestration survenus	7	154	161	9	146	155	4	129	133	-14,19%	-17,39%
Nombre de cas de violences physiques reçus	32	103	135	33	78	111	47	85	132	18,92%	-2,22%
Nombre de cas de violences psychologiques ou morales reçus	48	313	361	86	314	400	107	361	468	17,00%	29,64%

Source : Base de données SIDOFFE-NG (juillet 2024)

C.Traite des enfants

Dynamique contrastée des enfants migrants non accompagnés et victimes de traite : une baisse marquée du nombre total d'enfants migrants non accompagnés a été observée entre le premier et le deuxième trimestre 2024, avec une diminution de **50 %**. La répartition par sexe révèle une quasi-parité, avec **6 garçons** et **7 filles** recensés au deuxième trimestre, soit un ratio de **1,17**. Cependant, en comparaison avec le deuxième trimestre 2023, le phénomène connaît une hausse spectaculaire de **1200 %**. Cette augmentation met en lumière une dynamique préoccupante, particulièrement concentrée dans les communes de Sèmè-Kpodji (**12 cas**), Malanville (**5 cas**) et Zogbodomey (**4 cas**).

Le nombre total d'enfants victimes de traite quant à lui a diminué de **7,44%** entre le 2ème et le 1er trimestre 2024, soit de **121 cas** à **112 cas**. Le phénomène touche beaucoup plus les filles que les garçons. Les plus grands nombres d'enfants victimes de traite sont enregistrés dans les communes de **Cotonou (50)**, **Parakou (18)** et **Za-kpota (11)**. En glissement annuel, on note une baisse de **(3,45%)**.

Indicateurs	2ème trimestre 2023			1er trimestre 2024			2ème trimestre 2024			Variation (3) par rapport à (2)	Variation (3) par rapport à (1)
	Garçons	Filles	Total (1)	Garçons	Filles	Total (2)	Garçons	Filles	Total (3)		
Nombre d'enfants migrants non accompagnés	1	0	1	13	13	26	6	7	13	-50,00%	1200,00%
Nombre d'enfants victimes de traite reçus par les CPS, SSS, Structures d'accueil, ONG et Structures Partenaires	50	66	116	31	90	121	38	74	112	-7,44%	-3,45%

Source : Base de données SIDOFFE-NG (juillet 2024)

D. Travail des enfants

Au cours du 2ème trimestre 2024, 101 cas d'enfants en situation de travail ont été enregistrés. On note un nombre important de cas enregistrés dans les communes de **Zogbodomey (15)**, **Parakou (12)**, **Covè (11)**, **Zagnanado (11)** et de **Djidja (10)**. Par ailleurs, une augmentation significative du nombre total d'enfants en situation de travail recensés entre le 2ème trimestre 2024 et le 1er trimestre 2024 est constatée, avec une hausse de **119,57%**, soit de **46 cas** à **101 cas**. La comparaison entre le 2ème trimestre 2023 et le 2ème trimestre 2024 montre par contre une diminution importante du nombre d'enfants en situation de travail recensés.

On observe une augmentation du nombre d'enfants exposés aux pires formes de travail identifiés entre le 1er trimestre 2024 et le 2ème trimestre 2024, avec une hausse de **5,88%**. Le nombre d'enfants exposés aux pires formes de travail identifiés reste plus élevé chez les **garçons (16)** que chez les **filles (2)**. On note un nombre plus élevé de cas dans les communes de **Parakou (7)**, **Toucountouna (6)** et **Toviklin (3)**. Comparativement au deuxième trimestre 2023, on enregistre une diminution importante du nombre d'enfants exposés aux pires formes de travail identifiés.

Indicateurs	1er trimestre 2023			4ème trimestre 2023			1er trimestre 2024			Variation (3) par rapport à (2)	Variation (3) par rapport à (1)
	Garçons	Filles	Total (1)	Garçons	Filles	Total (2)	Garçons	Filles	Total (3)		
Nombre d'enfants en situation de travail recensés	169	254	423	12	34	46	37	64	101	119,57%	-76,12%
Nombre d'enfants exposés aux pires formes de travail identifiés	49	62	111	13	4	17	16	2	18	5,88%	-83,78%

Source : Base de données SIDOFFE-NG (juillet 2024)

E.Situation des personnes handicapées

Éducation et formation des enfants handicapés

Entre le premier et le deuxième trimestre 2024, le nombre d'enfants handicapés enregistrés a connu une augmentation en passant de 867 à 916 soit une augmentation de **5,65%**. On dénombre plus de **garçons (527)** que de **filles (389)**. Sur les **916** enfants handicapés enregistrés, **296** sont scolarisés contre **499** non scolarisés et **121** inoccupés.

Parmi les 296 enfants handicapés scolarisés enregistrés, 68 ont sollicité un appui en kits scolaires et 16 en ont bénéficié, soit un taux de satisfaction

de **23,53%**. Quant à l'appui en kits d'apprentissage, sur les 45 demandes enregistrées, 27 ont été satisfaites, soit un taux de satisfaction de **60%**.

Santé et rééducation fonctionnelle des enfants handicapés

Au deuxième trimestre 2024, on note un faible taux de satisfaction des demandes d'intervention chirurgicale. En effet, seulement 06 enfants handicapés ont pu bénéficier d'intervention chirurgicale sur un total de 53 enfants ayant fait la demande, soit un taux de satisfaction de **11,32%**. Par ailleurs, 1119 enfants handicapés ont pu bénéficier de la rééducation fonctionnelle.

Insertion socio-professionnelle des jeunes et adultes handicapés

Au cours du deuxième trimestre 2024, le nombre de jeunes et adultes handicapés ayant sollicité un appui en insertion socio-professionnelle est de 175 cas. Sur ces 175 demandes, 12 ont bénéficié d'un appui en insertion socio-professionnelle, soit un taux de **6,85%**.

Au cours de la même période, 146 jeunes handicapés ont sollicité une formation professionnelle. Sur ces 146 jeunes handicapés, 22 en ont bénéficié, soit un taux de 15,06%.

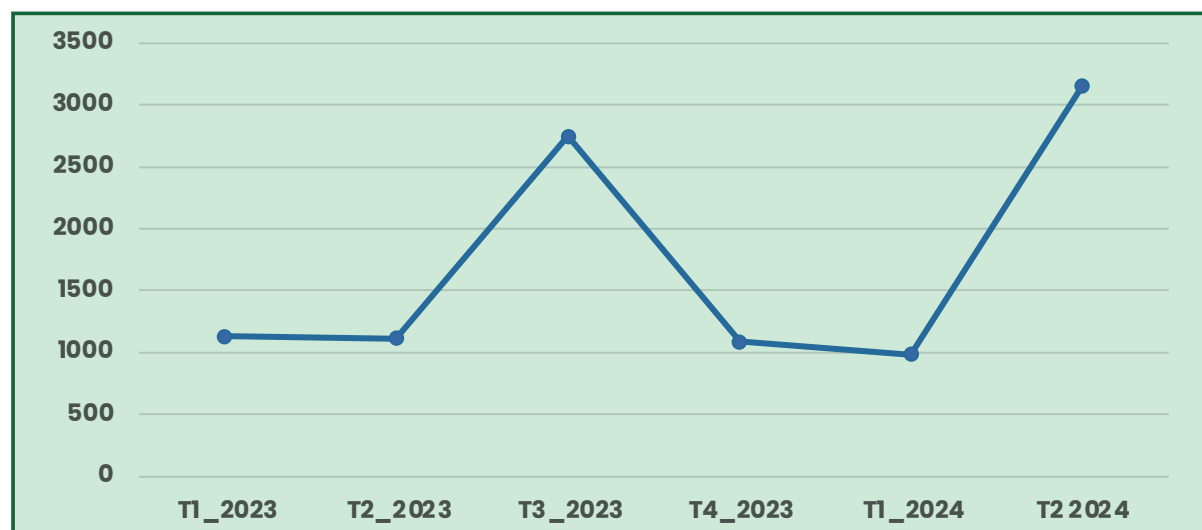
2. PERSONNES ÂGÉES

Hausse des sollicitations d'appuis des PA

Tendances et disparités dans les demandes d'appui des personnes âgées : Le Nombre total d'appuis sollicités par les Personnes Âgées au deuxième trimestre 2024 auprès des structures de prise en charge a connu une hausse significative par rapport aux données du premier trimestre 2024. En effet, au deuxième trimestre 2024, 3155 sollicitations d'appuis ont été enregistrées contre 987 au premier trimestre 2024, soit une hausse de **219,66%**. Les demandes d'appuis des Personnes Âgées sont beaucoup plus faites dans les communes de Adjohoun (**17,94%**), de Sèmè (**14,36%**), de Cotonou (**13,41%**), et d'Adjarra (**9,60%**).

Des efforts doivent être davantage fournis pour mieux couvrir les besoins des personnes âgées dans la perspective de leur assurer le vieillissement actif en bonne santé.

Évolution du nombre total d'appuis sollicités par les Personnes Âgées



Source : SIDOFFE-NG (avril 2024)

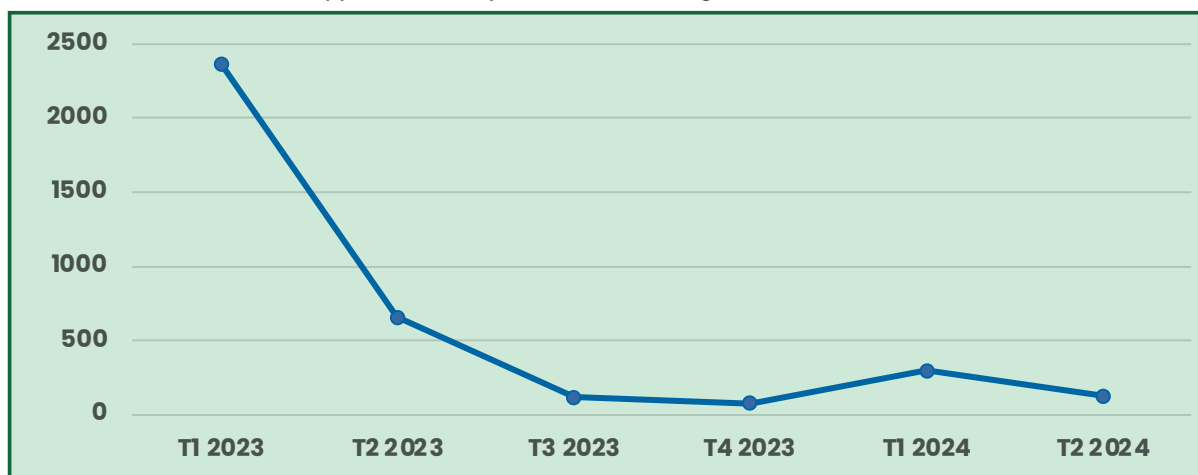
3. INDIGENTS ET SINISTRES

Diminution du nombre de cas de demandes de secours sinistres enregistré :

Au deuxième trimestre de l'année 2024, les structures de prise en charge ont enregistré moins de victimes de sinistres communautaires qu'au premier trimestre 2024. En effet, le nombre total de demandes de secours sinistres reçues par les différentes structures de prise en charge est passé de 298 cas au premier trimestre 2024 à 128 cas de demandes au deuxième trimestre de l'année 2024, soit une baisse de **57,05%**. La quasi-totalité de ces demandes est enregistrée dans la commune de Toffo (**93,75%**). Comparativement

aux données du deuxième trimestre 2023, on note une baisse de **80,52%** du nombre total de demandes de secours sinistres enregistrées par les structures du ministère.

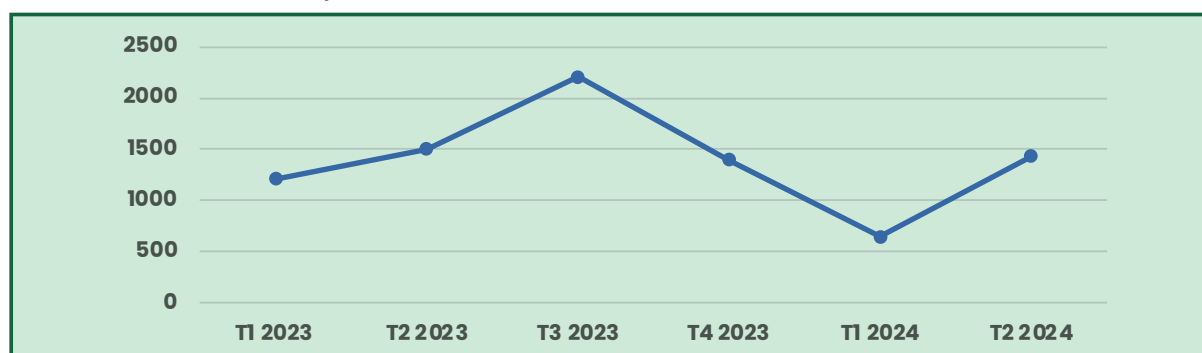
Évolution du nombre total d'appuis sollicités par les Personnes Âgées



Source : SIDOFFE-NG (juillet 2024)

Hausse du nombre total de jeunes cas sociaux identifiés : De l'analyse des données, il se dégage globalement une hausse du nombre total de jeunes cas sociaux identifiés. Entre le premier et le deuxième trimestre 2024, le nombre de cas est passé de 648 à 1434, marquant une hausse significative de **121,30%**. Cette progression pourrait être attribuée à une intensification des efforts d'identification, à l'aggravation des conditions socio-économiques, ou encore à une meilleure sensibilisation des populations concernées. Cependant, en glissement annuel, une baisse de **4,46%** est observée par rapport à la même période en 2023, suggérant une dynamique globalement en recul sur l'année malgré la hausse récente. Au deuxième trimestre 2024, les communes les plus touchées sont **Cotonou (241 cas)**, **Sèmè (200 cas)** et **Athiémé (111 cas)**, traduisant une concentration notable du phénomène dans ces localités. Ces données appellent à une attention particulière pour comprendre les facteurs sous-jacents aux variations observées et pour renforcer les interventions dans les communes les plus affectées.

Évolution du nombre total de jeunes cas sociaux identifiés

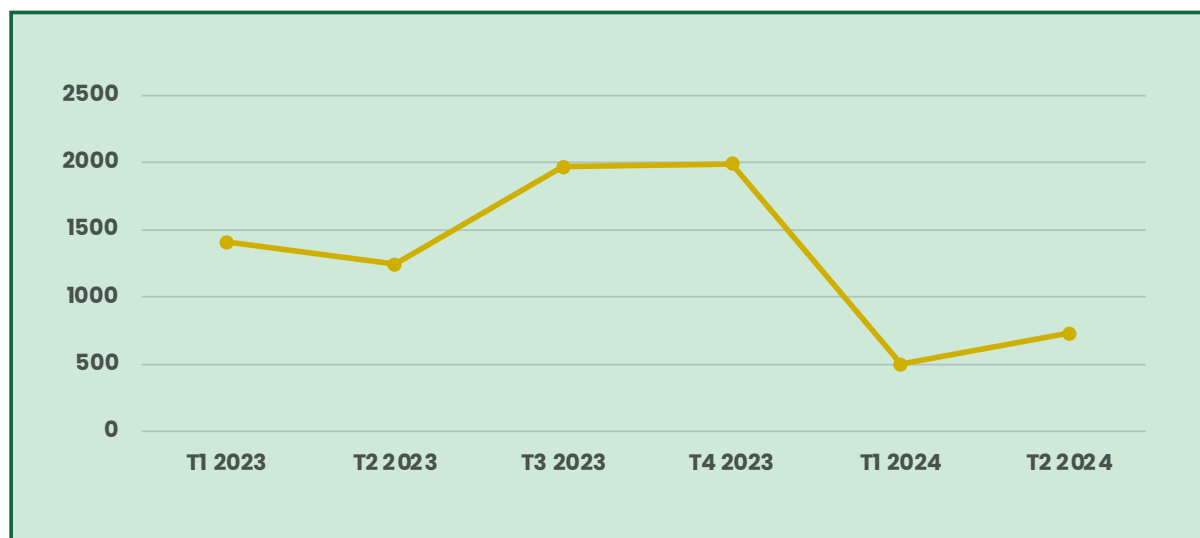


Source : SIDOFFE-NG (juillet 2024)

Hausse du nombre de cas de malades indigents reçus : De l'analyse des données, on note une augmentation significative du nombre de malades indigents pris en charge au deuxième trimestre 2024, avec 730 cas enregistrés, contre 498 cas au premier trimestre, soit une hausse de **46,59%**. Cette progression pourrait être attribuée à une meilleure accessibilité aux structures de prise en charge ou à une aggravation des conditions économiques, accentuant le recours à ces services.

En revanche, en comparaison avec le deuxième trimestre 2023, une baisse notable de **41,27%** est observée, traduisant soit une amélioration partielle de la situation socio-économique des populations, soit une diminution des capacités d'accueil des structures. Les communes les plus impactées au cours de cette période sont **Sèmè-Kpodji (127 cas)**, **Tanguiéta (66 cas)** et **Cotonou (62 cas)**, qui concentrent une part importante des malades indigents pris en charge. Cette répartition géographique met en lumière des besoins spécifiques dans ces localités, nécessitant des interventions ciblées pour renforcer l'accès aux soins des populations vulnérables et pour mieux comprendre les causes de ces fluctuations.

Évolution du nombre de cas de malades indigents reçus.



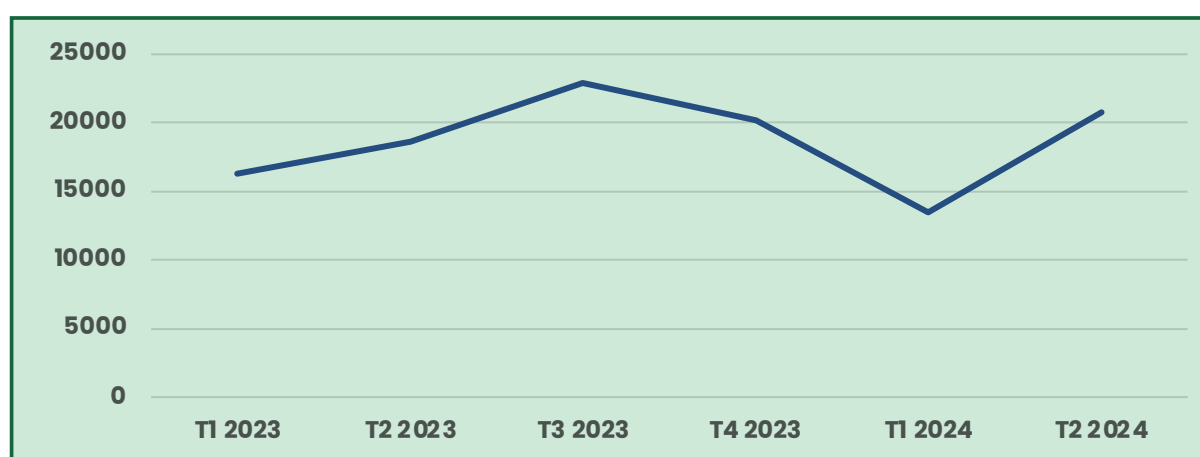
Source : SIDOFFE-NG (juillet 2024)

Hausse du nombre de demandes d'assistance sociale reçues :

Les données mettent en évidence une augmentation substantielle des demandes d'assistance sociale reçues par les structures de prise en charge au deuxième trimestre 2024, avec 20 760 demandes enregistrées, contre 13 435 demandes au premier trimestre 2024, soit une hausse de **54,52%**. Cette augmentation pourrait être due à plusieurs facteurs, tels qu'une sensibilisation accrue des populations aux services d'assistance sociale, une augmentation des besoins sociaux (notamment en raison de crises économiques ou sociales), ou une amélioration de l'accessibilité des services. En comparaison avec le deuxième trimestre 2023, une hausse de **11,56%** est

également observée, ce qui reflète une tendance générale à la croissance des demandes d'assistance sociale dans le temps. Ce phénomène pourrait être lié à des facteurs structurels, tels qu'une pression croissante sur les populations vulnérables, ou encore une efficacité accrue des mécanismes de réponse sociale. Les communes où l'on enregistre les plus grands effectifs de demandes sont Sèmè (**10,34%**), Cotonou (**8,90%**) et Parakou (**7,36%**), mettant en lumière des zones géographiques particulièrement sollicitées. Ces résultats indiquent un besoin de renforcement de l'offre d'assistance sociale dans ces régions, ainsi qu'une analyse plus approfondie des facteurs sous-jacents à cette augmentation des demandes, afin de mieux répondre aux attentes de la population.

Évolution du nombre de demandes d'assistance sociale reçues.



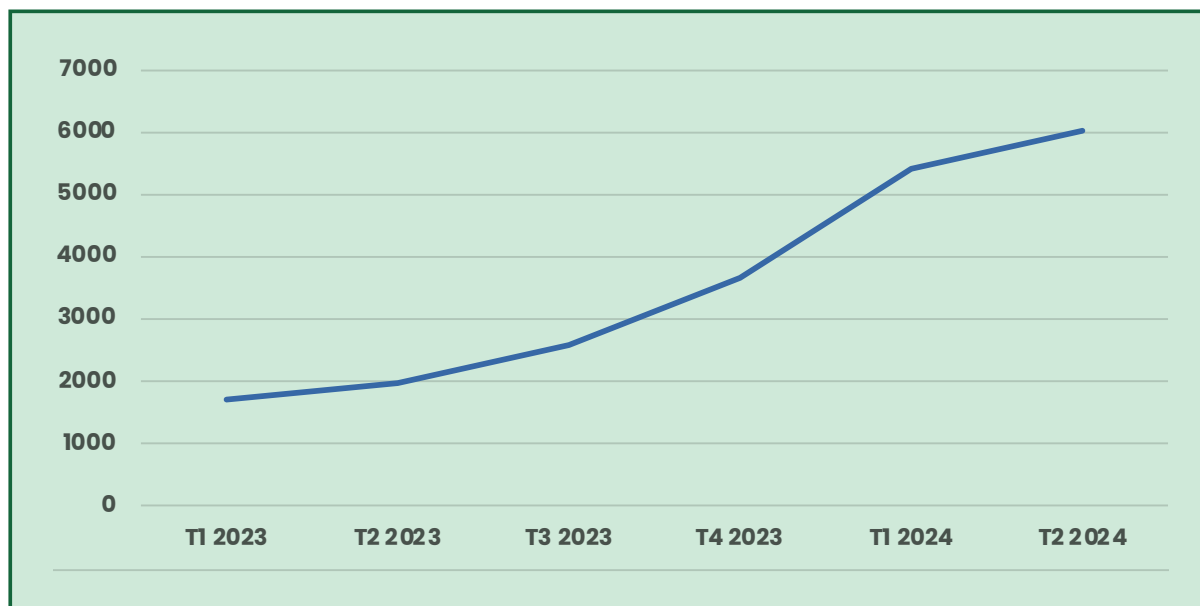
Source : SIDOFFE-NG (avril 2024)

4. VIOLENCES BASÉES SUR LE GENRE ET AUTONOMISATION DE LA FEMME

Augmentation du nombre de cas de violences basées sur le genre : Globalement, au titre du deuxième trimestre de l'année 2024, le nombre de cas de violences basées sur le genre enregistrés par les structures de prise en charge a connu une hausse comparativement aux données du premier trimestre 2024. En effet, au deuxième trimestre 2024, on a enregistré 6027 cas de VBG contre 5 421 cas au premier trimestre 2024, soit une hausse de **11,18%**. Par rapport à l'an dernier, on note une augmentation du nombre de cas VBG enregistrés par les structures de prise en charge de **205,32%**. Ce phénomène touche majoritairement les femmes (**80,82%**) et est beaucoup plus observé dans les communes de Parakou (**6,30%**), Athiémè (**5,64%**), Cotonou (**4,63%**) et Tanguiéta (**3,70%**).

Les formes de violences les plus enregistrées sont les violences physiques **(24,57%)**, les autres formes de violences psychologiques ou morales **(20,18%)**, les cas d'abandon du foyer **(13,44%)**, les victimes d'indifférence ou de négligence **(10,09%)** et les victimes de propos humiliants et/ou dégradants **(9,57%)**.

Évolution du nombre de cas relatifs aux violences basées sur le genre reçus dans les structures de prise en charge

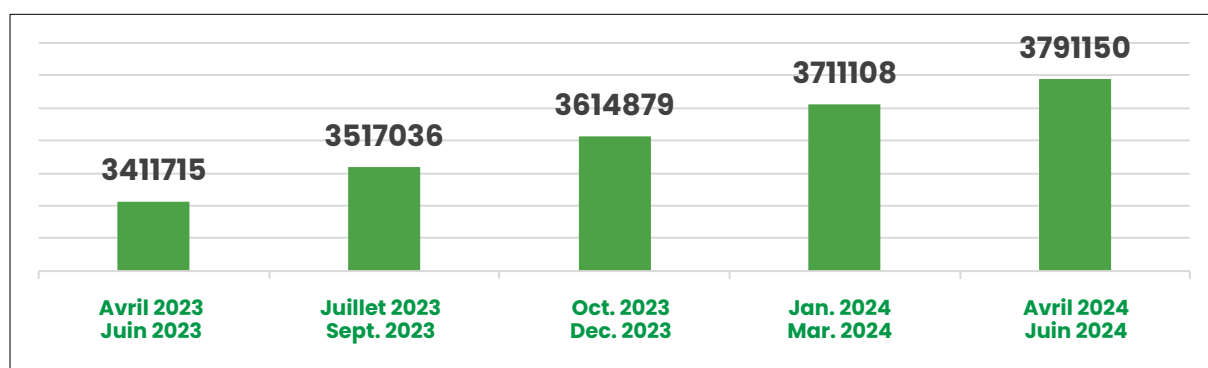


Source : SIDOFFE-NG (juillet 2024)

ANALYSE DE LA DYNAMIQUE DU SOUS-SECTEUR DE LA MICROFINANCE



Évolution de la clientèle des SFD

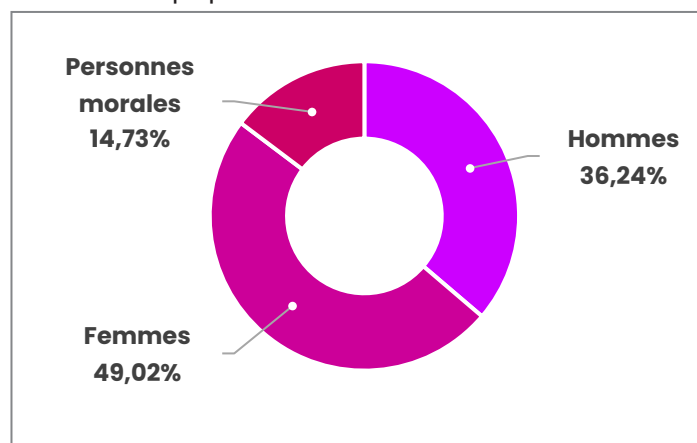


Source : Note de conjoncture du secteur au titre du deuxième trimestre

Les statistiques relatives à l'évolution de la clientèle des Systèmes Financiers Décentralisés (SFD) montrent une croissance continue et significative, aussi bien à court terme qu'à long terme. En effet, au 2^e trimestre 2024, l'effectif de la clientèle a atteint 3 791 150 clients, contre 3 711 108 clients au 1^{er} trimestre 2024, enregistrant ainsi une progression de **2,11%**. Bien que cette augmentation trimestrielle demeure modérée, elle traduit une capacité des SFD à élargir progressivement leur base de clients. Cette performance pourrait s'expliquer par le déploiement de stratégies commerciales ciblées, l'introduction de produits financiers adaptés aux besoins des populations vulnérables, ainsi que la digitalisation accrue des services, facilitant l'accès aux produits financiers, notamment dans les zones éloignées. En glissement annuel, l'évolution est encore plus marquante avec une hausse de **10,65%** du nombre de clients, ce qui témoigne d'une dynamique robuste et de la solidité du secteur. Cette progression à long terme reflète les efforts déployés pour renforcer l'inclusion

financière à travers une couverture géographique élargie, des campagnes de sensibilisation, ainsi que des partenariats stratégiques visant à toucher les populations traditionnellement exclues des systèmes financiers classiques. Toutefois, malgré ces avancées, des défis demeurent pour maintenir cette trajectoire ascendante. Il est nécessaire d'améliorer davantage l'accessibilité des services financiers, en particulier dans les zones sous-desservies, tout en diversifiant les produits pour mieux répondre aux besoins spécifiques des femmes, des jeunes et des entrepreneurs. De plus, la digitalisation doit être renforcée afin de réduire les coûts d'accès et d'améliorer la qualité des services. Enfin, des actions d'éducation financière doivent accompagner cette croissance pour permettre aux clients d'utiliser efficacement les services proposés. Globalement, la progression observée confirme le rôle crucial des SFD dans la promotion de l'inclusion financière, tout en soulignant l'importance de stratégies adaptées pour pérenniser et amplifier les résultats obtenus.

Évolution de la proportion des clients des SFD



Source : Note de conjoncture du secteur au titre du deuxième trimestre

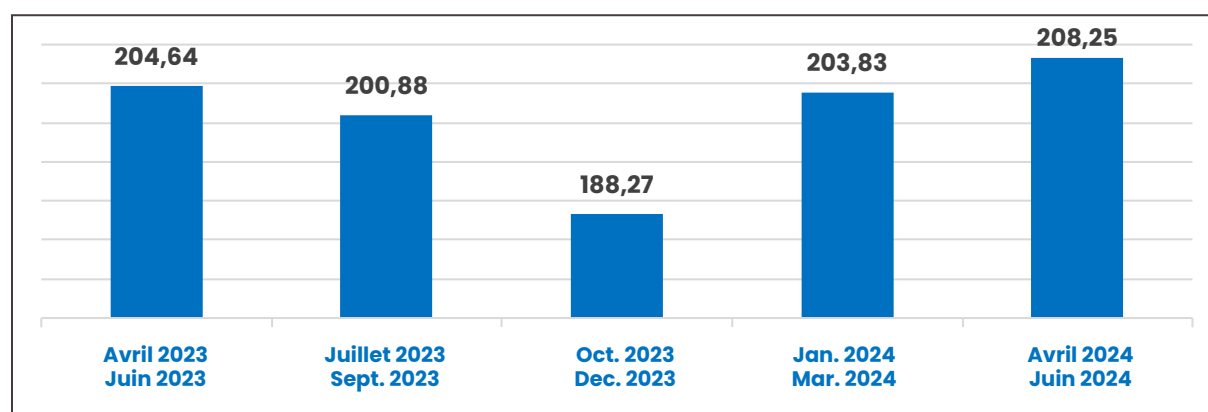
L'analyse des statistiques sur la proportion des clients des Systèmes Financiers Décentralisés (SFD) révèle une répartition équilibrée, mais marquée par une prédominance des femmes, qui constituent **49,02%** de la clientèle. Cette proportion témoigne du rôle central des SFD dans la promotion de l'inclusion financière des femmes, souvent exclues des systèmes bancaires classiques. Leur forte représentation pourrait être le résultat de programmes d'appui spécifiques, tels que des produits d'épargne et de crédit adaptés aux besoins des entrepreneures et des activités génératrices de revenus, ainsi que des initiatives d'éducation financière ciblées.

Les hommes, quant à eux, représentent **36,24%** de la clientèle, soit un peu plus du tiers. Bien que cette proportion soit inférieure à celle des femmes, elle confirme l'intérêt croissant des hommes pour les services offerts par les SFD, en particulier pour le financement des petites entreprises, des activités agricoles ou des projets

d'investissement individuels. Enfin, les personnes morales (entreprises, associations ou coopératives) forment **14,73%** de la clientèle, ce qui représente un peu plus du septième des effectifs. Bien que leur part soit relativement faible, leur présence illustre l'importance croissante des SFD dans le financement des acteurs économiques collectifs et des micro-entreprises, contribuant ainsi au développement local et à la structuration des économies communautaires.

L'ensemble de ces statistiques mettent en évidence la capacité des SFD à toucher une diversité de profils, tout en jouant un rôle clé dans l'inclusion financière des femmes, qui demeurent la catégorie dominante. Toutefois, cette dynamique pourrait être renforcée par des actions ciblées pour accroître la participation des hommes et des personnes morales, notamment à travers des produits financiers innovants et un accompagnement adapté à leurs besoins spécifiques.

Évolution de l'encours de dépôt au sein des SFD



Source : Note de conjoncture du secteur au titre du deuxième trimestre

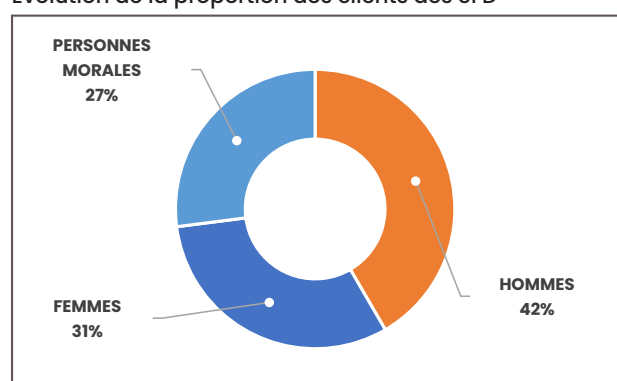
L'analyse de l'évolution de l'encours des dépôts dans les Systèmes Financiers Décentralisés (SFD) révèle une dynamique de croissance soutenue au 2^e trimestre 2024. À fin juin 2024, l'encours des dépôts a atteint 208,25 milliards de FCFA, marquant une progression de **2,17%** par rapport au 1^{er} trimestre 2024. Cette augmentation traduit une confiance continue des clients envers les SFD et une tendance positive dans la mobilisation de l'épargne, soutenue par des stratégies d'attraction et de fidélisation des déposants.

En glissement annuel, l'encours des dépôts a connu une hausse de **1,76%**, passant de 204,64 milliards de FCFA à fin juin 2023 à 208,25 milliards de FCFA à la même période en 2024. Cette progression, bien que modérée, témoigne de la résilience du secteur malgré les éventuelles pressions économiques. Elle pourrait s'expliquer par une meilleure sensibilisation à l'épargne, une expansion des services financiers offerts par les SFD, ainsi que des efforts pour renforcer l'accessibilité

des services aux populations, notamment en milieu rural.

L'accroissement constant de l'encours des dépôts confirme ainsi le rôle essentiel des SFD dans la mobilisation de ressources financières locales, favorisant la sécurisation de l'épargne des clients tout en constituant une base solide pour le financement des activités économiques. Toutefois, pour maintenir cette dynamique, il sera nécessaire de renforcer la confiance des déposants par des mécanismes de sécurisation des fonds et d'améliorer davantage l'offre de services pour répondre aux besoins spécifiques des différentes catégories de clientèle.

Évolution de la proportion des clients des SFD



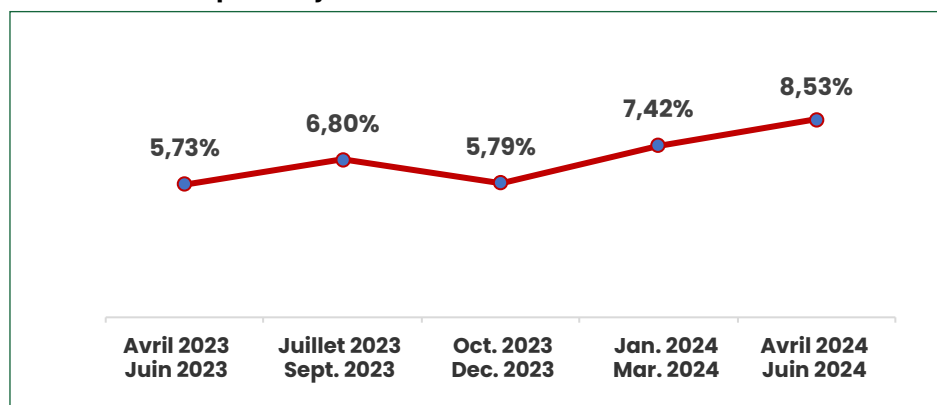
Source : Note de conjoncture du secteur au titre du deuxième trimestre

L'analyse des statistiques relatives à l'évolution des dépôts dans les Systèmes Financiers Décentralisés (SFD) selon le genre met en lumière une répartition inégale des ressources mobilisées entre les différentes catégories de déposants.

Les hommes se positionnent en tête, détenant **42%** des dépôts du secteur. Cette part majoritaire témoigne de leur capacité d'épargne plus élevée, qui pourrait s'expliquer par leur plus grande participation dans les secteurs formels et informels générateurs de revenus importants. Les femmes, quant à elles, détiennent **31%** des dépôts. Bien qu'inférieure à celle des hommes, cette proportion reste significative et traduit un engagement croissant des femmes dans le secteur financier. Cela peut résulter des efforts déployés par les SFD pour promouvoir l'inclusion financière des femmes à travers des produits d'épargne adaptés et des programmes de sensibilisation. Toutefois, cet écart souligne la nécessité de renforcer les initiatives ciblant l'autonomisation économique des femmes afin d'accroître leur capacité d'épargne.

Les personnes morales représentent **27%** des dépôts, une part non négligeable qui reflète l'implication des entreprises et autres entités dans le secteur des SFD. Ce niveau de participation montre que les SFD demeurent des acteurs importants pour la gestion des liquidités et l'épargne des organisations, tout en contribuant à l'activité économique locale. La prédominance des hommes dans l'encours des dépôts souligne une dynamique structurelle liée à des disparités économiques et sociales persistantes. Pour réduire cet écart, il sera essentiel de promouvoir des stratégies inclusives visant à renforcer la capacité d'épargne des femmes et de soutenir l'épargne institutionnelle pour maintenir la dynamique de croissance globale des dépôts.

Portefeuille à risque à 90 jours



L'évolution du portefeuille à risque (PAR) à 90 jours traduit une tendance préoccupante pour la santé financière des Systèmes Financiers Décentralisés (SFD). Au 2^e trimestre 2024, le PAR à 90 jours a atteint **8,53%**, contre **7,42%** au 1^{er} trimestre 2024, enregistrant ainsi une hausse significative de 1,11 point de pourcentage.

Cette progression traduit une détérioration de la qualité du portefeuille de crédit, marquant une accumulation des créances en retard de paiement au-delà de 90 jours. En glissement annuel, l'augmentation est encore plus marquée. Le PAR s'est apprécié de **48,87%**, passant de **5,73%** au 2^e trimestre 2023 à **8,53%** au 2^e trimestre 2024. Cette forte hausse témoigne d'une aggravation des difficultés de remboursement rencontrées par les emprunteurs, pouvant résulter de plusieurs facteurs : i) un environnement économique défavorable, caractérisé par une baisse des revenus ii) un niveau d'endettement accru des emprunteurs, qui augmente les risques de défaillance, iii) une insuffisance dans les mécanismes de suivi et de recouvrement des prêts accordés.

La détérioration continue du PAR constitue une alerte pour les SFD, car elle affecte leur rentabilité, leur liquidité et leur capacité à octroyer de nouveaux crédits. Si cette tendance persiste, elle pourrait fragiliser l'ensemble du secteur et entraîner des risques systémiques.

CONCLUSION

La note de conjoncture sociale du Ministère des Affaires Sociales et de la Microfinance constitue un outil indispensable pour appréhender les enjeux sociaux actuels, en particulier ceux concernant les populations vulnérables. Elle met en évidence les progrès accomplis ainsi que les défis persistants dans des domaines essentiels tels que la protection de l'enfance, les violences basées sur le genre, l'autonomisation des femmes et la microfinance. En offrant des données fiables et actualisées, cette analyse permet aux décideurs et aux partenaires techniques et financiers de prendre des décisions éclairées, facilitant ainsi une gestion plus efficiente et ciblée des politiques sociales.

De nombreuses avancées sont à noter au cours du deuxième trimestre 2024 qui n'annulent cependant pas tous les défis existants.. Ainsi, des progrès visibles, tels que la diminution du nombre d'enfants dans la rue et la baisse des demandes de secours liés aux sinistres, témoignent des efforts déployés pour soutenir les populations vulnérables. Mais, l'augmentation des Orphelins et Enfants Vulnérables (OEV), l'intensification des violences faites aux enfants et la hausse des demandes d'assistance sociale soulignent des problématiques encore préoccupantes. De plus, l'augmentation des sollicitations des personnes âgées et des cas sociaux identifiés met en lumière un besoin croissant d'accompagnement dans ces domaines. Face à ces défis, il est essentiel de renforcer la coordination entre les différents acteurs et d'adapter les interventions en matière de protection sociale afin de mieux répondre aux besoins actuels.

**Note de
Conjoncture
Sociale**

2e TRIMESTRE 2024



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra